



Département : AISNE.  
Arrondissement : SOISSONS.  
Canton : Villers-Cotterêts.

**MAIRIE De VIVIERES**

4, rue de l'Escadron de Gironde

02600 VIVIERES

Tel Fax : 03 23 72 71 04

[vivieres2@wanadoo.fr](mailto:vivieres2@wanadoo.fr)

**COMPTE-RENDU  
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU  
20 JUIN 2014**

Etaient présents : Mrs Christophe STANLEY, Sébastien DAUM, Rémi VANLERBERGHE, Francis HONORE, Marc-Antoine PHILIPPE, Frédéric RAISIN, Mmes Nancy LEJEUNE, Margaux FOIX, Christelle MELIN.

Représentés : André POMMIER par Rémi VANLERBERGHE, Christophe CREPIN par Christophe STANLEY.

Secrétaire de séance : Francis HONORE.

**1 - COMPTE RENDU DU CONSEIL DU 17 AVRIL 2014 :**

Après lecture faite par Monsieur Francis HONORE, le compte-rendu du Conseil municipal du 17 avril 2014 a été approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

**2 - AJOUTS A L'ORDRE DU JOUR :**

Sur proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés accepte l'ajout à l'ordre du jour suivant :

- Transfert de crédits : ajout de 150,00 € au compte 165. Restitution de la caution de location du 17 rue du Château.

### **3 - DESIGNATION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS DU CONSEIL MUNICIPAL EN VUE DE L'ELECTION SENATORIALE DU 28 SEPTEMBRE 2014 :**

Le conseil municipal a procédé suivant les textes en vigueur à l'élection du délégué et des trois suppléants en vue de l'élection sénatoriale du 28/09/2014.

- Candidat(s) « Délégué du conseil Municipal en vue de l'élection des Sénateurs » :  
Christophe STANLEY
- Candidat(s) « Suppléants au Délégué du conseil Municipal en vue de l'élection des Sénateurs » : Rémi VANLERBERGHE, Francis HONORE et Marc-Antoine PHILIPPE.

Sont élus :

Délégué : Christophe STANLEY à l'unanimité des votes exprimés (9 voix),

Suppléants : Rémi VANLERBERGHE à l'unanimité des votes exprimés (9 voix), Francis HONORE à l'unanimité des votes exprimés (9 voix) et Marc-Antoine PHILIPPE à l'unanimité des votes exprimés (9 voix).

### **4 - USEDA :**

Présentation du projet par Francis HONORE :

« Aménagement des réseaux électriques, éclairage public et téléphonique - Hameau de Longavesne - Rue de l'Épine - Tranche 1 »

Cout estimatif des travaux                    184 511,30 € HT,

Participation USEDA :                        136 946,90 € HT,

Contribution de la commune :            47 564,40 € HT.

Délibération par rapport au devis USEDA :

Le projet est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

### **5 - REVISION DES TARIFS DES LOYERS ET CONCESSIONS DU CIMETIERE :**

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, après en avoir délibéré décide :

Sur la base de l'indice de révision des loyers 2<sup>ème</sup> trimestre 2013, les divers loyers et concessions sont réévalués de 1,20 % à partir du 01/01/2014 comme suit :

Les loyers des garages sont donc les suivants :

- Garage 15 rue du château : 497 € /an,
- Garage (école) :                    595 € /an.

Les loyers des logements sont donc les suivants :

- 6 rue de l'Escadron de Gironde : 105 €/mois,
- 2 rue de l'Escadron de Gironde : 96 €/mois.

Concessions :

- Perpétuelle : 941 €,
- Cinquantenaire : 471 €,
- Trentenaire : 314 €.

Emplacement d'urne funéraire :

- Perpétuelle : 455 €,
- Cinquantenaire : 152 €,
- Trentenaire : 101 €.

## **6 - TOITURE DE L'ECOLE MATERNELLE :**

De nouveaux désordres ont été constatés (entrées d'eau lors de pluies importantes). Le conseil municipal décide de prendre contact sans tarder avec l'entreprise Richard afin qu'elle fasse l'intervention d'urgence pour les fuites d'eau et qu'elle planifie (si possible cet été, en période de vacances scolaires) les travaux initialement prévus de réfection de toiture de l'école maternelle.

Marc-Antoine PHILIPPE et Francis HONORE assurent le suivi de cette opération.

## **7 - ECOLE : STATUTS ET ORGANISATION DE LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES :**

Les représentants de la commune et du syndicat scolaire ont rencontré, le 20 juin dernier, à leur initiative Madame Mathaut, Inspectrice de l'Education Nationale, au sujet du statut de l'école et pour faire un point sur la réforme des rythmes scolaires et accueil périscolaire.

Statuts de l'école : le regroupement pédagogique a cessé administrativement l'année où la classe de Puiseux en Retz était en travaux. L'école est donc administrativement celle de Vivières avec une classe délocalisée à Puiseux en Retz.

Christophe STANLEY, Maire de Vivières, indique son souhait que le regroupement de fait continue à être administré en Syndicat scolaire (Vivières, Puiseux en Retz et Soucy).

Madame l'IEN fait mention de nombreux problèmes comportementaux tant de la part des élèves que des parents dans le temps scolaire et périscolaire qui sont de son analyse liés à la structure même de l'école.

Sur la réforme des rythmes scolaires :

L'école adoptera à la rentrée, la réforme des rythmes scolaires en 9  $\frac{1}{2}$  journées.

Par contraintes de moyens financiers et organisationnels, il ne sera pas proposé d'accueil périscolaire. Une réponse du CLSH est toutefois attendue pour l'éventuelle organisation d'une activité en fin de journée.

## **8 - TRANSFERT DE CREDITS :**

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés décide de ne pas abonder une ligne sur le budget de la commune en vue du remboursement de la caution du dernier locataire du 17 rue du Château tant que ce dernier n'aura pas honoré le paiement du loyer du et réclamé à plusieurs reprises par la trésorerie.

Ce point sera donc revu lors du prochain Conseil Municipal.

## **9 - QUESTIONS DIVERSES :**

- **Cérémonie du 06/09/2014 : centenaire du fait d'armes de l'Escadron de Gironde.**  
Pour clore une journée riche en événements, une cérémonie est prévue sur le plateau à 17h00 et au cimetière. Elle verra converger : cavaliers, cyclotouristes, VTT, armée, familles De Gironde et représentants des associations commémoratives et patriotiques (tous les habitants sont encouragés à participer à cet événement).  
Les enfants des écoles y seront associés.  
La commune recherche des bénévoles pour assurer le parking, circulation et le service (merci de vous faire connaître en mairie).
- **Remise en état de la sépulture de la famille Haran.**  
A l'initiative de Nancy Lejeune et avec le concours de Arnaud Melin (bénévolement et à leur frais), des travaux de nettoyage et remise en état ont été réalisés sur la sépulture de la famille Haran qui a fait beaucoup en son temps pour la commune (donations de terrains, ..).
- **Château de Mazancourt.**  
Le cèdre centenaire mort sur pied qui inquiétait la commune et les riverains a été abattu le 19/06/2014 par le propriétaire.
- **Devis fenêtres logement 17 rue du Château.**  
Les devis des fenêtres pour les travaux sont entre nos mains, une ultime vérification des côtes sera faite avant passage de la commande, la pose sera réalisée par les

employés communaux cet été. Reste en attente, devis porte entrée, plomberie. Frédéric Raisin assurera le suivi de ce dossier ;

- Un pré-devis pour la pose d'une rampe d'accès à la salle des anciens fait l'objet d'une acceptation de principe, elle sera confirmée dès réception du devis définitif.
- **Accueil à la cantine d'un enfant allergique** (en dépannage de sa solution quotidienne) avec son panier repas personnel. N'étant pas possible de garantir la sécurité alimentaire (par exemple : partage entre les enfants, croisement de nourriture...), il n'est pas possible de donner une issue favorable à cette demande.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h30.

Christophe CREPIN  
P/O Christophe STANLEY

Sébastien DAUM

Margarida FOIX

Francis HONORE

Nancy LEJEUNE

Christelle MELIN

Marc Antoine PHILIPPE

André POMMIER  
P/O Rémi VANLERBERGHE

Frédéric RAISIN

Christophe STANLEY

Rémi VANLERBERGHE